

LES RÉOLUTIONS DU NOUVEL AN!

En allant au Gym cette semaine, j'ai réalisé que nous étions au début de janvier, car l'endroit était rempli de bonnes résolutions! Pour ceux et celles qui sont des habitués, nous savons tous qu'en début d'année le centre sportif sera bondé de gens qui veulent se mettre en forme suite aux abus du temps des Fêtes. Plusieurs de ces nouveaux abonnés veulent perdre les kilos en trop en préparation au voyage dans le sud qui aura lieu dans quelques semaines. Apparemment, plus de la moitié vont réussir, car on ne les revoit plus après quelques semaines!

Dans le mot résolution, il y a le mot « résolu » qui veut dire « ferme dans ses projets ». C'est quelqu'un qui a pris une décision avec la volonté de s'y tenir. C'est comme pour la recherche d'emploi, ce la demande de la détermination et de la persévérance. Lorsque nous investissons temps et efforts dans un projet, nous pouvons nous attendre à obtenir de bons résultats, surtout si le projet a été bien planifié et que nous faisons preuve de constance.

L'organisation et la discipline aident à maintenir un rythme constant dans la recherche d'emploi tout en maximisant les efforts fournis. Une personne désorganisée ayant de la difficulté à se mobiliser verra forcément sa recherche d'emploi comme l'une des pires corvées au monde et il sera pratiquement impossible pour elle d'obtenir, voir même d'imaginer, des résultats positifs à sa recherche bâclée.

Plus une personne visualise l'emploi qu'elle recherche, pour lequel elle a toutes les compétences et l'intérêt nécessaires, plus elle se sentira motivée et aura des comportements qui l'aideront à atteindre son objectif. Cet exercice simple, pratiqué régulièrement de façon



quotidienne, forgera l'attitude recherchée par les employeurs qui veulent engager des gens compétents et motivés.

À la base, il est bien de se rappeler que lorsque nous voulons convaincre un employeur de nous engager, il faut d'abord en être convaincu nous-mêmes. Bien se connaître, savoir ce que l'on veut et ce que l'on peut offrir deviennent donc des choses primordiales à savoir avant de déterminer son objectif d'emploi!

La question à se poser est : suis-je bien résolu à dénicher l'emploi que je désire? Et vous savez, il n'y a pas qu'en janvier que nous pouvons prendre de bonnes résolutions!



POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ :

Richard Plouffe

Conseiller en employabilité

Action Emploi Saint-Hyacinthe

440, av. Saint-Joseph

Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8K5

Tél. : 450 773-8888

Télécopieur : 450 773-7985

rprouffe@action-emploi.ca